

Corinne BERT

EXPERT PRES LA COUR D'APPEL D'AIX -EN-PROVENCE
DIPLOMEE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES COMPTABLES ET FINANCIÈRES

TEL : 04.91.13.42.42

E-Mail : expert.judiciaire@periergiraud.com

ADMINISTRATION PROVISOIRE ARTICLE 29 – 1

Nos Réf. : CB/AF

Administration Provisoire Art.29.1 :

6 rue Gautier

13003 Marseille

Ordonnance sur Requête :

N° 2/1728 du 18 Novembre 2021

Vice-Président: Mme GILIS Corinne

RESOLUTIONS PRISES LE 6 AVRIL 2022 PAR L'ADMINISTRATEUR PROVISOIRE ARTICLE 29-1 LOI DU 10 JUILLET 1965

En notre qualité d'Administrateur provisoire article 29-1 Loi du 10 juillet 1965, dans le cadre de l'article 62-7 du décret du 17 mars 1967, l'Administrateur prend les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

l'Administrateur désigne le bureau d'étude BAM afin d'effectuer le diagnostic structure de l'immeuble et l'étude de faisabilité pour un montant de 7 755€TTC.

Cette résolution est adoptée.

Exigibilité des fonds 15/04/2022 et le 15/05/2022.

Fait à Marseille, le 6 Avril 2022

L'Administrateur Provisoire.

